

Québec, le 11 septembre 2013

Monsieur Pierre Baril
Président
Bureau d'audiences publiques
sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Monsieur le Président,

Le 11 juillet 2013, en vertu des pouvoirs prévus au troisième alinéa de l'article 31.3 de la Loi sur la qualité de l'environnement (chapitre Q-2), j'ai donné au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) le mandat de tenir une audience publique concernant le projet intégré de construction du boulevard René-Lévesque et du prolongement ouest du boulevard de Portland par la Ville de Sherbrooke et de me faire rapport de ses constatations ainsi que de l'analyse qu'il devait en faire.

L'initiateur de projet m'a demandé de reporter le début de l'audience publique à partir de la fin du mois de novembre 2013. Conséquemment, je vous avise que je reporte le mandat d'audience publique, qui devait débiter le 30 septembre 2013, à la date du 9 décembre 2013.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.


YVES-FRANÇOIS BLANCHET

p. j.